



# Le Bermigeois

JOURNAL DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

BONNE FÊTE NATIONALE

## DU QUÉBEC

• 24 JUIN •

ENTREZ  
DANS LA DANSE

## Juin 2023

Calendrier	2
Procès-verbal	3
Préservons notre eau potable	8
Info-Municipale	10
Chronique de l'inspecteur	12
Bibliothèque	13
FADOQ	14
INFO-MADA	15
La famille nous tient à cœur	16
Programmation de loisirs	17
OTJ St-Bernard	19
Cuisines collectives	22
Maison des jeunes	23
Régie des déchets	24
UPA	25
SARCA	25
Attention aux tiques	26
Chronique horticole	27
Nos annonceurs	28
Services à la communauté	34

Le bureau municipal  
sera fermé les lundis  
26 juin et 3 juillet

♥ Joyeuse  
Fête des  
Pères ♥



# Calendrier Juin - Juillet 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
18 	19 8h30: Déjeuner du lundi 19h15: Cours stretching bien-être 	20 9h-16h30: Bibliothèque	21 	22 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 18h15: Cours cardio 	23 	24  Au terrain des loisirs
25	26 Bureau fermé 18h: Cours Tonus du cœur  19h15: Cours stretching bien-être	27 9h-16h30: Bibliothèque	28 	29 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 18h15: Cours cardio 	30 	1er juillet 
2	3 Bureau fermé 18h: Cours Tonus du cœur  19h15: Cours stretching bien-être	4 9h-16h30: Bibliothèque	5 	6 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 18h15: Cours cardio 	7 	8
9 10h30: Messe à l'église de St-Bernard	10 20 h: Séance du conseil	11 9h-16h30: Bibliothèque	12  	13 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 18h15: Cours cardio 	14 	15
16	17	18 9h-16h30: Bibliothèque	19 	20 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 18h15: Cours cardio 	21 	22
23	24 Bureau fermé 18h: Cours Tonus du cœur  19h15: Cours stretching bien-être	25 Bureau fermé Bibliothèque fermée	26 Bureau fermé 	27 Bureau fermé Bibliothèque fermée 	28 	29



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

## RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 5 juin 2023 à 20 h 00

Étaient présents : M. Guy Robert, maire, et les membres du conseil : M. Jean-Paul Chandonnet, Mme Isabelle Hébert, Mme Christine Langelier, M. Hugo Laporte, Mme Vanessa Lemoine et M. Léonard Gaudette. Les membres présents formaient le quorum.

### TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

#### ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

##### État des comptes

Bilan au 31 mai 2023

Solde aux comptes	Montant
Fonds d'administration	141 990,56 \$
Part de qualification	5,00 \$
Fonds - Élections	5 000,00 \$
Épargne à terme-Fonds d'administration	950 241,18 \$
Épargne à terme-Fonds de roulement	41 901,27 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 139 138,01 \$</b>

Solde de la dette au 31 mai 2023

Emprunt/ fonction	Montant
No.1 Financière Banque nationale - Réseau d'égout	652 700,00 \$
No.2 Financière Banque nationale - Réseau d'égout	486 300,00 \$
<b>SOLDE DES EMPRUNTS</b>	<b>1 139 000,00 \$</b>

##### Encaissements

Période du : 1 <sup>er</sup> au 31 mai 2023		
Poste	Description	Montant
54 13199 000	Intérêts courus à recevoir	0,23 \$
01 26200 000	Intérêts sur arrérages	167,30 \$
54 13100 000	Taxes à recevoir	97 356,10 \$
54 13102 000	Taxes à recevoir Égout rue de l'école	71,19 \$
54 13920 000	Mutations à recevoir	658,00 \$
54 13910 000	Autres comptes à recevoir	312,27 \$
54 13591 000	Compte à recevoir - MAPAQ	596 938,32 \$
01 23112 001	Photocopie et télécopie	11,35 \$
02 45110 951	Collecte rés. domestiques - TPS,TVQ	233,03 \$
02 45120 951	Collecte sélective - TPS, TVQ	164,23 \$
02 45111 951	Collecte mat. organiques - TPS,TVQ	44,20 \$
01 38119 000	MAMH - Dotation spéc. Fonct. - TVQ	9 557,00 \$
<b>TOTAL</b>		<b>705 513,22 \$</b>

### Décaissements

Sommaire des dépenses pour la période du : 1<sup>er</sup> au 31 mai 2023

Poste/Description	Montant	Solde cumulé	% budget
<b>02 10000 /Administration générale</b>			
Conseil	2 928.68 \$	14 643.40 \$	33.98%
Application de la loi	170.75 \$	380.72 \$	4.48%
Gestion financière et administrative	18 029.04 \$	107 344.00 \$	42.88%
Grefe	0.00 \$	0.00 \$	0.00%
Évaluation	0.00 \$	3 234.40 \$	12.94%
Autres	1 300.18 \$	47 988.16 \$	72.93%

<b>02 20000/Sécurité publique</b>			
Police	193.45 \$	1 157.07 \$	0.82%
Sécurité incendie	0.00 \$	700.04 \$	0.81%
Sécurité civile	924.94 \$	5 441.62 \$	41.86%
Autres	0.00 \$	1 031.08 \$	56.34%

<b>02 30000/Transport</b>			
Voirie municipale	12 406.09 \$	49 569.78 \$	24.43%
Enlèvement de la	18 551.29 \$	91 068.25 \$	89.06%
Éclairage des rues	592.03 \$	2 259.70 \$	22.00%
Circulation et stationnement	0.00 \$		0.00%
Transport collectif			0.00%
Transport en commun	0.00 \$	0.00 \$	0.00%
Autres	0.00 \$	89.23 \$	14.87%

<b>02 40000/Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout	6 158.23 \$	83 036.50 \$	40.32%
Matière résiduelle	5 678.42 \$	20 657.39 \$	28.67%
Protection de l'environnement		57 840.52 \$	
Autres	0.00 \$	0.00 \$	0.00%
	2 866.50 \$	5 783.00 \$	18.79%

<b>02 60000/Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	496.06 \$	3 165.18 \$	31.65%



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

## RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 5 juin 2023 à 20 h 00

02 70000/Loisirs et culture			
Activités récréatives	16 576.63 \$	48 806.59 \$	36.29%
Activités culturelles	3 209.90 \$	4 649.05 \$	64.01%

02 90000/Frais de financement			
Total frais financement	0.00 \$	15 460.33 \$	54.25%

TOTAL			
Total immobilisations	1 936.63 \$	5 425.94 \$	1.61%

### Transferts à la caisse

Du compte	Au compte	À transférer
<b>Transfert de l'épargne à terme vers le compte chèque</b>		
Épargne à terme ET1 fond adm	EOP chèque	1 485,18 \$
Épargne à terme ET1 fonds roulement	EOP chèque	71,27 \$
EOP petite caisse 280416 (ristourne)	Caisse populaire compte chèque	393,85 \$
EOP chèque	Épargne à terme ET1 fond adm	580 000,00 \$
<b>Remboursement fonds de roulement emprunt court terme</b>		
Caisse populaire compte chèque	ET1 fonds roulement	10 000,00 \$
<b>Remboursement au fonds de roulement 7<sup>e</sup> versement sur 10 (tracteur)</b>		
Caisse populaire compte chèque	ET1 fonds roulement	2 500,00 \$

Sur une proposition de Vanessa Lemoine  
Appuyée par Léonard Gaudette  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ADOPTER l'état de la trésorerie de mai 2023 tel que soumis ;

D'APPROUVER le rapport des dépenses totalisant 90 082,19 \$ ;

D'AUTORISER les transferts budgétaires selon la liste déposée ;

D'AUTORISER le remboursement au fonds de roulement pour le 7<sup>e</sup> versement de 10 (Remboursement de l'achat du tracteur) au montant de 2 500 \$.

### FOURNITURE DE SERVICE RÉGIONAL DE GESTION DES ARCHIVES

Sur une proposition de Vanessa Lemoine  
Appuyée par Isabelle Hébert  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville exprime par la présente sa volonté d'adhérer au service régional de gestion des archives, sous réserve du budget final et de l'entente à intervenir selon le nombre de municipalités participantes, le tout dans le respect des normes légales et financières d'un tel projet;

QUE les besoins de la municipalité pour la fourniture de service régional de gestion des archives seraient approximativement de cinq (5) heures par semaine, pour l'année 2024, pour les tâches suivantes :

- Transfert des fichiers de classement des archives sur Ultima
- Numérisation des archives

QU'UNE planification périodique ou annuelle 2023-2024 soit confirmée avec l'archiviste de la MRC des Maskoutains, d'ici l'automne 2023;

DE TRANSMETTRE la présente résolution à la MRC des Maskoutains, à l'attention du service du greffe, et ce, avant le 15 juin 2023.

### EMBAUCHE DE LA COORDONNATRICE EN DÉVELOPPEMENT CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE À TITRE D'EMPLOYÉ RÉGULIER

Sur une proposition de Christine Langelier  
Appuyée par Vanessa Lemoine  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

DE CONFIRMER l'embauche de Mme Julie Graveline à titre d'employé régulier.

### AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DU RÈGLEMENT 2023-03 ABROGEANT LES RÈGLEMENTS NO 4, NO 93.07, NO 99-01, NO 99-04A ET NO 2002-04

Avis de motion est donné par la conseillère Vanessa Lemoine qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

## RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 5 juin 2023 à 20 h 00

ultérieure du conseil, le Règlement numéro 2023-03 concernant l'abrogation des règlements no 4, no 93-07, no 99-01, no 99-04A et no 2002-04.

L'objet dudit règlement est d'abroger les règlements ci-haut mentionnés puisqu'en vertu de l'article 148 du Code municipal, lesdits règlements n'ont plus lieu d'être en vigueur.

La conseillère Vanessa Lemoine dépose séance tenante le projet de règlement numéro 2023-03.

Le projet de règlement sera disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, sur les heures habituelles d'ouverture. Il sera également disponible sur le site web de la Municipalité ([saintbernarddemichaudville.qc.ca](http://saintbernarddemichaudville.qc.ca)).

### PRÉSENTATION ET DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2022

Le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 a été déposé.

Madame Barbara Côté, comptable agréée de la firme Hébert et Marsolais a présenté les états financiers 2022 au conseil municipal avant la séance.

#### Revenus

Fonctionnement	1 488 450,00 \$
Investissement	378 085,00 \$

**Charges** (1 588 738,00 \$)

Moins : revenus d'investissement	(378 085,00 \$)
----------------------------------	-----------------

Amortissement des immobilisations	257 982,00 \$
-----------------------------------	---------------

Moins: Remboursement dette à long terme	(63 970,00 \$)
---	----------------

Moins: Affectations activités d'investissement	(38 247,00 \$)
--	----------------

Affectation de l'excédent accumulé	68 637,00 \$
------------------------------------	--------------

Autres éléments de conciliation	18 328,00 \$
---------------------------------	--------------

**Excédent de fonctionnement exercice 2022 142 442,00 \$**

Excédent accumulé au 31 décembre 2021	583 094,00 \$
---------------------------------------	---------------

Excédent de fonctionnement de l'exercice 2022	142 442,00 \$
---	---------------

Affectations activités d'investissement	(19 705,00 \$)
---	----------------

Affectation activités de fonctionnement	(58 692,00 \$)
---	----------------

**Excédent accumulé au 31 décembre 2022 647 139,00 \$**

### HYGIÈNE DU MILIEU

#### REMPLACEMENT DE LA POMPE -USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Sur la proposition d'Isabelle Hébert

Appuyée par Vanessa Lemoine

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE COMMANDER deux pompes au coût individuel de 880 \$ taxes en sus afin de remplacer la pompe qui n'est plus fonctionnelle et de garder une pompe en réserve dans l'éventualité où il y aurait d'autres bris ;

DE MANDATER Entreprise S. Gaudette pour effectuer le branchement de la pompe ;

DE PAYER les coûts totaux des pompes et du branchement au poste budgétaire : 02 41400 526.

#### AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET RÈGLEMENT NO 2023-04 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2020-11 INTITULÉ RÈGLEMENT CONCERNANT LA COLLECTE SÉLECTIVE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ

Avis de motion est donné par le conseiller Léonard Gaudette, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement no 2023-04 amendant le Règlement 2020-11 intitulé Règlement concernant la collecte sélective des résidus domestiques dans les limites de la Municipalité.

L'objet dudit règlement est de se conformer aux nouvelles dispositions du règlement de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains prescrivant aux municipalités membres certaines modalités relative à l'enlèvement des résidus domestique sur le territoire de la Régie.

Le conseiller, Léonard Gaudette dépose séance tenante le projet de règlement numéro 2023-04.

Le projet de règlement sera disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, sur les heures habituelles d'ouverture. Il sera également disponible sur le site web de la Municipalité ([saintbernarddemichaudville.qc.ca](http://saintbernarddemichaudville.qc.ca)).



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

## RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 5 juin 2023 à 20 h 00

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### ENTENTE INTERMUNICIPALE D'ENTRAIDE RELATIVE AUX ÉQUIPES SPÉCIALISÉES

Sur la proposition d'Hugo Laporte  
Appuyée par Vanessa Lemoine  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ADHÉRER à l'entente d'entraide relative aux équipes spécialisées proposée par la Ville de Saint-Hyacinthe ;

DE SIGNIFIER à la Municipalité de Saint-Jude que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville désire adhérer à cette entente;

D'AUTORISER la Municipalité de Saint-Jude à signer ladite entente au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

### TRAVAUX PUBLICS

#### TREUIL DE SAUVETAGE ACHAT

Sur la proposition de Christine Langelier  
Appuyée par Vanessa Lemoine  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE PAYER la somme de 1 303,91 \$ à la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud au poste budgétaire : 02 41400 526.

#### PRÊT DE LA TRACTOPELLE ET DE SON OPÉRATEUR

Sur la proposition de Christine Langelier  
Appuyée par Hugo Laporte  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ACCEPTER de prêter la tractopelle à la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud selon un taux horaire de 90 \$ ;

D'AUTORISER le prêt du temps de l'opérateur, soit l'inspecteur municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville, selon les modalités de l'entente de partage de ressources humaines avec la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud.

### LOISIRS ET CULTURE

#### LOCATION DE JEUX GONFLABLES POUR LA FÊTE NATIONALE – PRIME D'ASSURANCES

Sur la proposition de Léonard Gaudette  
Appuyée par Hugo Laporte  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'AUTORISER le paiement aux assurances de la Municipalité de la prime fixe de 125 \$ plus les taxes applicables pour assurer les jeux gonflables loués à *Jeux gonflables P.B. Dion* pour la Fête nationale le 24 juin 2023 ;

DE FACTURER l'*O.T.J. St-Bernard Inc.* le coût net de ladite prime.

#### BIBLIOTHÈQUE – DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2022-2023 DU RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE

Le rapport annuel 2022-2023 du Réseau Biblio de la Montérégie est déposé au conseil.

### URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

#### RÈGLEMENT NO 2023-02 AMENDANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU ZONAGE 2017-02 - ADOPTION

Sur la proposition d'Isabelle Hébert  
Appuyée par Léonard Gaudette  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ADOPTER sans changement le Règlement 2023-02 amendant le règlement relatif au zonage 2017-02 afin d'encadrer l'usage de location court terme pour les résidences secondaires tel que déposé.

### VARIA

#### EMPRISE FERROVIAIRE DU CANADIEN PACIFIQUE ENTRE SAINT-HYACINTHE ET FARNAHM - PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE EN SITE PROPRES-DEMANDE APPUI

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet  
Appuyée par Léonard Gaudette



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

### RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 5 juin 2023 à 20 h 00

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

QUE le conseil réitère sa demande initiale au ministère des Transports et de la Mobilité durable et à madame Geneviève Guilbault, ministre des Transports du Québec et vice-première ministre du Québec, de se porter acquéreur au moment opportun du tronçon ferroviaire nommé Embranchement Saint-Guillaume entre Saint-Hyacinthe et Farnham, soit l'équivalent de 45,2 kilomètres, afin que les MRC des Maskoutains, de Rouville et Brome-Missisquoi puissent développer un ambiteux projet de lien cyclable en site propre à portée régionale;

DE DEMANDER l'appui des municipalités du territoire de la MRC, des MRC de Drummond, de Pierre-De Saurel, de Marguerite-D'Youville, de la Vallée-du-Richelieu, du Haut-Richelieu, de Roussillon, des Jardins-de-Napierville, de Beauharnois-Salaberry, du Haut-Saint-Laurent, de Vaudreuil-Soulanges, du Val-Saint-François, de Memphrémagog, la Ville de Longueuil, la communauté métropolitaine de Montréal et de la Ville de Montréal ainsi qu'à l'Union des municipalités du Québec, à la Fédération québécoise des municipalités et à la Fédération canadienne des municipalités;

DE SOLLICITER également l'appui de toute autre organisation, organisme, entreprise désireuse d'offrir son support au présent projet;

DE TRANSMETTRE la présente résolution aux MRC de Rouville et Brome-Missisquoi, partenaires au projet ainsi qu'aux municipalités de Saint Paul d'Abbotsford, de l'Ange-Gardien et des villes de Farnham, de Saint-Pie et de Saint-Hyacinthe;

DE TRANSMETTRE également la présente résolution à la Table de concertation régionale de la Montérégie (TCRM), à Tourisme Montérégie, à Loisir et Sport Montérégie (LSM) à l'Association des réseaux cyclables du Québec (ARCQ), à Vélo Québec et au Sentier transcanadien;

D'INFORMER madame Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe et deuxième vice-présidente de l'Assemblée nationale, monsieur Jean-Bernard Émond, député de Richelieu, monsieur Simon Jolin-Barrette, député de Borduas, leader parlementaire et ministre de la Justice, monsieur André Lamontagne, député de Johnson et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay, député fédéral de Saint-Hyacinthe-Bagot et madame Andréanne Larouche, députée de Shefford, de la démarche en cours;

D'INFORMER également l'honorable monsieur Omar Alghabra, ministre de Transports Canada, monsieur Arun Thangaraj, sous-ministre fédéral des Transports, l'honorable madame Pascale St-Onge, ministre des Sports et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec ainsi que les compagnies ferroviaires du Centre du Maine et du Québec (CMQR) et du Canadien Pacifique de la démarche en cours.

#### PROCLAMATION DE LA JOURNÉE DES FINISSANTS

Sur la proposition de Vanessa Lemoine  
Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer la Journée des finissants le 16 juin 2023 et de féliciter tous les élèves qui termineront une étape de leur cheminement scolaire.

**Lorry Herbeuval**  
Directrice générale et greffière-trésorière

La version complète des procès-verbaux est accessible sur le site web de la Municipalité ou au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

LE 16 JUIN 2023

JOURNÉE DES  
FINISSANTES  
DES FINISSANTS

**BRAVO**

**AUX FINISSANTES ET FINISSANTS 2023  
DE TOUS LES NIVEAUX !**

**Nous sommes fiers de vous.  
#FIERSDENOSFINISSANTS**



# PRÉVERVONS NOTRE EAU POTABLE



Nous avons tous besoin d'eau potable et nous devons tous faire des efforts pour **la préserver**. Les étés sont plus chauds, plus secs et les épisodes de canicules arrivent plus tôt dans l'année. Nous devons tous **modérer notre consommation** d'eau potable. **Nous ne manquerons pas d'eau si nous évitons de la gaspiller!**

Comme la consommation d'eau est plus importante le jour que la nuit, nous vous demandons **de ne jamais arroser jardins et pelouses le jour**.

**L'arrosage de la pelouse et des jardins est permis :**

- **Les jours pairs, pour les numéros d'immeubles pairs ou les jours impairs, pour les numéros d'immeuble impairs ;**
- **Avec un boyau, un gicleur ou avec un système d'arrosage automatique : de 21 h à 3 h du matin.**

Il est également interdit de se servir de l'eau potable pour **le remplissage de piscine** ou pour **laver l'asphalte**.

Nous vous recommandons de recueillir **l'eau de pluie** pour ne pas manquer d'eau pour vos jardins de fleurs, de fruits et de légumes.

En modérant notre consommation d'eau potable, nous éviterons des interdictions plus sévères. Votre collaboration est précieuse. Passez une bon été !

## PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT D'UN BARIL DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

### UTILISER UN BARIL D'EAU TOUT L'ÉTÉ

env. 4 800 litres d'eau économisés



Procurez-vous un baril de récupération d'eau de pluie pour arroser le jardin et/ou vos plantes d'intérieur. **Recyclez aussi vos eaux de cuisson** (ou de rinçage) connues pour être un bel engrais naturel!



Dans le but de promouvoir le développement durable, de réduire l'utilisation de l'eau potable et de conserver cette richesse tout en favorisant l'utilisation de l'eau de pluie en la destinant à un usage où l'eau potable n'est pas nécessaire, la Municipalité a mis en place un programme d'aide financière pour l'achat de barils récupérateurs d'eau de pluie.

1. Dans le cadre de ce programme d'aide financière, un montant de 2 500 \$ est réservé aux remises. Le traitement des demandes de remise se fait sur la base du principe du premier arrivé, premier servi et ce, jusqu'à l'épuisement des fonds.
2. La Municipalité accordera aux propriétaires d'un bâtiment servant à des fins résidentielles **une remise en argent équivalente à 50 % du coût d'achat d'un baril récupérateur de pluie, jusqu'à un maximum de 50 \$.**
3. La remise est accordée uniquement aux propriétaires. Un maximum de deux remises peut être versé au citoyen pour chaque bâtiment dont il est propriétaire.

Consultez les conditions d'admissibilité et le formulaire de demande en consultant le programme sur le site web de la Municipalité:

[http://saintbernarddemichaudville.qc.ca/pages/r\\_programme\\_d\\_aide\\_financiere.htm](http://saintbernarddemichaudville.qc.ca/pages/r_programme_d_aide_financiere.htm)

## COMMENT RÉDUIRE VOTRE CONSOMMATION D'EAU?

Par:  Les Mins - Deux minimalistes québécois |  [www.LesMins.blog](http://www.LesMins.blog)

### SALLE DE BAIN

1. Prenez une courte douche au lieu d'un bain



2. Utilisez un shampooing en barre



3. Fermez le robinet lors du brossage des dents



4. Ne faites la lessive que si le bac à linge est plein



5. Diminuez le volume d'eau utilisé par votre toilette\*



6. Optez pour une toilette compostable



\*En plaçant une brique dans le réservoir d'eau de celle-ci

7. Lavez fruits, légumes & vaisselle dans une bassine



8. Placez une carafe d'eau fraîche au frigo



9. Favorisez le lave-vaisselle & ne prériencez pas la vaisselle



10. Faites cuire vos légumes à la vapeur



11. Récupérez l'eau de cuisson pour le jardin



### MAISON / EXTÉRIEUR

12. Équipez vos robinets/douches d'économiseurs d'eau



13. Colmatez les fuites ou placez une chaudière



14. Optez pour la piscine municipale



15. Collectez l'eau de pluie pour arroser le jardin



16. Utilisez du paillis pour retenir l'humidité



17. Lavez à sec ou avec peu d'eau



### USAGE INDIRECT

18. Achetez des vêtements de seconde main

Jeans en coton (10 850 L)



Bottes en cuir (14 500 L)



19. Conservez vos appareils électroniques plus longtemps

Téléphone intelligent (12 700 L)



Ordinateur portable (27 600 L)



20. Favorisez des aliments moins gourmands en eau

Chocolat (17 196 L\*)



Amandes (16 095 L)



Boeuf (15 414 L)



Pistaches (11 363 L)



Porc (5 992 L)



Poulet (4 232 L)



Arachides (3 947 L)



Figues (3 350 L)



Oeufs (3 296 L)



Tofu (2 523 L)



Riz (2 497 L)



Avocats (1 981 L)



Pois (1 971 L)



Pain (1 608 L)



Pommes (822 L)



Patates (287 L)



\*Volume d'eau pour produire 1 kg

Pour plus d'infos et d'autres trucs écolos, consultez notre site web: [www.LesMins.blog](http://www.LesMins.blog)

Les icônes proviennent du site web [www.FlatIcon.com](http://www.FlatIcon.com) et les auteurs respectifs sont: Freepik (Logo Facebook, #1-6, #9, #11-12, #14, #16-17, Jeans, Mac, Amande, Figue, Tofu, Arachide, Riz, Patate), smallkeart (#7), Flat Icons (Plante, #8), Dimi Kazak (#10), srip (#13), Icon Pond (#15), Smashicons (Chocolat, Boeuf, Porc, Poulet, Oeuf, Patate, Avocat, Pain, iPhone) et Pause08 (Bottes).



preau mouvoir  
seau vegarder  
preautéger

[moisdeleau.org](http://moisdeleau.org)

#moisdeleau

# Info municipale

## Bureau fermé 26 juin et 3 juillet—Séance du conseil 10 juillet

Le bureau municipal sera fermé le lundi 26 juin en raison de la Fête nationale du Québec et le lundi 3 juillet en raison de la Fête du Canada.

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 10 juillet 2023 à 20 h 00. Bienvenue à tous ! Vous pouvez également envoyer des questions par courriel à la direction générale jusqu'à midi le jour du conseil: [dq@saintbernarddemichaudville.qc.ca](mailto:dq@saintbernarddemichaudville.qc.ca). Les procès-verbaux sont disponibles sur le site web de la Municipalité.

## Quatrième versement de taxes: 1<sup>er</sup> août

La date d'échéance du quatrième versement de taxes est le mardi 1<sup>er</sup> août. Vous pouvez payer :

- ⇒ Par votre institution bancaire sur internet (ex: Accès-D) : vous devez en premier lieu sélectionner le bon nom, soit Municipalité de St-Bernard-de-Michaudville, afin que votre paiement soit transmis au bon endroit. Vous devrez aussi inscrire le numéro de matricule (10 chiffres) qui apparaît sur votre compte de taxes municipales ou facture. Si le système de votre institution demande plus de chiffres, il faut souvent ajouter des zéros. Vous pouvez prévoir ainsi tous les versements pour qu'ils s'effectuent automatiquement. Veuillez noter que ce n'est pas toutes les institutions bancaires qui permettent les transactions en ligne avec la Municipalité. Si vous éprouvez des difficultés, communiquez avec votre institution.
- ⇒ Par la poste au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville (Québec) J0H 1C0 (vous pouvez nous transmettre des chèques postdatés aux dates des versements).
- ⇒ Au comptoir de n'importe quelle Caisse Desjardins et à celui de certaines institutions bancaires à condition que le coupon de versement accompagne votre paiement.
- ⇒ Au bureau municipal, en personne ou en déposant une enveloppe avec votre paiement dans la chute à livres (fente dans la petite porte de métal à gauche de la porte d'entrée). Évitez de déposer de l'argent comptant. N'oubliez pas de mettre vos coupons de paiement dans l'enveloppe avec votre chèque (ou vos chèques) afin que le paiement soit appliqué au bon compte.

Les questions relatives aux taxes peuvent être transmises par courriel à [comptabilite@saintbernarddemichaudville.qc.ca](mailto:comptabilite@saintbernarddemichaudville.qc.ca).

## Système d'alerte à la population : inscrivez-vous !



La Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a mis en place un système d'alerte automatisé qui permettra de joindre la population en cas d'urgence. Par exemple : message en cas d'évacuation, d'avis d'ébullition de l'eau, d'interruption de l'alimentation en eau, etc. Inscrivez-vous sur notre site internet. Si vous avez besoin d'aide pour vous inscrire, contactez le bureau municipal: [info@saintbernarddemichaudville.qc.ca](mailto:info@saintbernarddemichaudville.qc.ca) ou 450-792-3190 #1.

## Travaux sur le rang Sarasteau



La Municipalité procédera à la réfection d'un ponceau situé entre le 800 et le 855 du rang Sarasteau. Les travaux devraient débuter dans la semaine du 25 juin 2023 et durer quelques jours. Lorsque les travaux débuteront, cette section du rang Sarasteau sera complètement fermée à la circulation. Le détour se fera via le 4<sup>e</sup> Rang et la route Amyot.

La date du début des travaux est sujette à changement selon les conditions météorologiques et le calendrier de l'entrepreneur. Surveillez les publications sur le site internet et la page Facebook de la Municipalité.

# RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENTIELLES

## DOCUMENT-SYNTÈSE RÉSUMANT LES NORMES DU RÈGLEMENT À L'INTENTION DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

### CONTEXTE

Les piscines résidentielles, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables, constituent un risque important de noyade chez les jeunes enfants, particulièrement lorsqu'ils échappent à la supervision d'un adulte et que les installations ne sont pas adéquatement sécurisées.

Adopté en 2010, le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures simples telles que l'installation d'une enceinte munie d'une porte de sécurité.

Le présent document présente en un coup d'œil les exigences applicables aux piscines résidentielles en vertu du *Règlement*. Pour en savoir plus sur de la réglementation, consultez la [page Web](#) du MAMH.

Il est à noter que les municipalités sont responsables de l'application du *Règlement* et qu'un permis municipal est exigé pour les travaux suivants :

- construire, installer ou remplacer une piscine;
  - installer un plongeur;
  - construire une enceinte, une plateforme ou une terrasse ouvrant sur une piscine.
- Par ailleurs, les municipalités peuvent adopter des règles plus sévères que celles contenues dans le *Règlement*.
- Les propriétaires ou les futurs acheteurs doivent donc se renseigner auprès de leur administration municipale pour connaître précisément les règles applicables.

### PISCINES VISÉES

Le *Règlement* s'applique à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient creusées, semi-creusées, hors-terre ou démontables (gonflables ou autres).

Le *Règlement* ne s'applique pas :

- aux spas, à l'exception de ceux qui peuvent contenir plus de 2 000 litres d'eau;
- aux plans d'eau naturels;
- aux jardins d'eau et autres bassins décoratifs qui ne sont pas destinés à la baignade.

### CONTRÔLE DE L'ACCÈS – PISCINE CREUSÉE OU SEMI-CREUSÉE

Une piscine creusée ou semi-creusée doit toujours être entourée d'une enceinte.



### CONTRÔLE DE L'ACCÈS – PISCINE HORS TERRE OU DÉMONTABLE

Les piscines suivantes doivent être entourées d'une enceinte :

- une piscine hors terre dont la paroi est de moins de 1,2 m de hauteur;
- une piscine démontable dont la paroi est de moins de 1,4 m de hauteur.

Dans les autres cas, il n'est pas requis d'entourer la piscine d'une enceinte. Toutefois, l'accès à une piscine qui n'est pas entourée d'une enceinte doit se faire de l'une des manières suivantes :

- au moyen d'une échelle amovible munie d'une portière de sécurité qui se ferme et se verrouille automatiquement;
- à partir d'une plateforme dont l'accès est sécurisé au moyen d'une enceinte;
- à partir d'une terrasse rattachée à la résidence, à la condition que la partie de la terrasse ouvrant sur la piscine soit sécurisée au moyen d'une enceinte.



### RÈGLES RELATIVES AUX ENCEINTES

Lorsqu'une enceinte doit être installée, celle-ci doit toujours respecter les caractéristiques suivantes :

- avoir une hauteur minimale de 1,2 m;
- empêcher le passage d'une balle de 10 cm de diamètre (ex. : entre les barreaux ou entre le sol et le bas de l'enceinte);
- ne pas être conçue de manière à pouvoir être escaladée facilement.



Si l'enceinte est une clôture en mailles de chaîne, les mailles doivent mesurer 30 mm ou moins. Sinon, des lattes doivent être insérées dans les mailles.

Cette exigence s'applique seulement aux clôtures en mailles de chaîne installées depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Par ailleurs, une clôture acquise avant le 1<sup>er</sup> juillet 2021, mais installée au plus tard le 30 septembre 2021, est aussi exemptée de cette exigence.



Le mur d'un bâtiment (maison, garage) peut faire partie d'une enceinte. Toutefois, la partie du mur qui sert d'enceinte doit respecter les caractéristiques suivantes :

- ne pas avoir de porte permettant d'accéder directement à la piscine. Au besoin, il est possible d'installer une enceinte autour de la porte;
- ne pas avoir de fenêtres situées à moins de 3 m du sol, sauf si leur ouverture est limitée de manière à ne pas laisser passer une balle de plus de 10 cm.
  - Il importe de vérifier auprès de votre municipalité si sa réglementation permet l'installation de mécanismes limitant l'ouverture des fenêtres.



### APPAREILS DE FONCTIONNEMENT DE LA PISCINE

Le filtreur et tout autre appareil de fonctionnement doivent être installés de manière à ne pas pouvoir être utilisés pour grimper par-dessus l'enceinte ou la paroi de la piscine, soit :

- à plus de 1 m de la paroi de la piscine ou de l'enceinte (lorsqu'installé à l'extérieur de l'enceinte);
- Les appareils peuvent être situés à moins de 1 m s'ils sont installés :
- à l'intérieur d'une enceinte;
  - sous une structure d'au moins 1,2 m de haut qui ne peut être facilement escaladée et qui empêche l'accès à la piscine ou à l'enceinte à partir des appareils (par ex. : sous un patio);
  - dans une remise.



### AMÉNAGEMENTS AUX ABORDS D'UNE ENCEINTE OU D'UNE PISCINE

Une bande de dégagement de 1 m doit être maintenue aux abords de l'extérieur d'une enceinte ou de la paroi d'une piscine, lorsque celle-ci n'est pas entourée d'une enceinte :

- aucune structure ou aucun équipement fixe susceptible d'être utilisé pour grimper par-dessus l'enceinte ou la paroi de la piscine ne peut se trouver à l'intérieur de cette bande (par ex. : mur de soutènement, module de jeu pour enfant).
- Cette exigence ne s'applique pas aux équipements mobiles, tels les meubles de jardin et les outils, ni aux arbres. Il est toutefois recommandé d'éviter de laisser de tels équipements à trop grande proximité de la piscine ou de l'enceinte et de tailler les branches pouvant présenter un risque.



Aucune fenêtre d'un bâtiment ne doit être située à l'intérieur de cette bande de 1 m, sauf si cette fenêtre :

- est située à au moins 3 m du sol ou;
- a une ouverture limitée de manière à ne pas permettre le passage d'une balle de plus de 10 cm.

Cette exigence s'applique seulement aux piscines et aux enceintes installées depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Par ailleurs, une piscine ou une enceinte acquises avant le 1<sup>er</sup> juillet 2021, mais installées au plus tard le 30 septembre 2021, sont aussi exemptées de cette exigence.

### PISCINE DOTÉE D'UN PLONGEOIR

Une piscine munie d'un plongeur doit être installée conformément à la norme BNQ 9461-100 en vigueur au moment de l'installation. Cette norme précise les caractéristiques dimensionnelles et géométriques de l'enveloppe d'eau minimale nécessaires pour offrir un environnement sécuritaire pour la pratique du plongeon dans une piscine résidentielle.

Pour connaître l'ensemble des exigences applicables, il importe de se référer directement au document normatif complet de la norme BNQ 9461-100. Celui-ci peut être obtenu gratuitement sur le [site du Bureau de normalisation du Québec](#).

Les propriétaires devraient s'adresser à un professionnel pour s'assurer du respect de la norme. Celle-ci exige d'ailleurs que des plans d'implantation et de construction soient préparés pour toute piscine résidentielle dotée d'un plongeur.

*Cette exigence s'applique seulement aux piscines et aux plongeurs installés depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Par ailleurs, une piscine ou un plongeur acquis avant le 1<sup>er</sup> juillet 2021, mais installés au plus tard le 30 septembre 2021, sont aussi exemptés de cette exigence.*



### RÈGLES RELATIVES AUX PORTES DES ENCEINTES

Toute porte d'une enceinte doit respecter les mêmes caractéristiques que l'enceinte décrites précédemment.

De plus, elle doit toujours se refermer et se verrouiller automatiquement.

Le dispositif de sécurité passif (loquet) peut être installé à deux endroits :

- du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte;
- du côté extérieur de l'enceinte, à au moins 1,5 m de hauteur.



© Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, avril 2023



# Chronique de l'inspecteur

## Inspection - Urbanisme - Permis - CPTAQ— Suivi de dossier

### Clôture—Haie—Muret

Ce n'est pas connu de tous, mais l'implantation d'une clôture, une haie ou un muret délimitant les terrains résidentiels sont assujettis à la réglementation de zonage et des permis et certificats. En effet, des normes d'implantation et de hauteur existent et un certificat d'autorisation de la Municipalité est obligatoire lors de travaux pour poser une clôture, une haie ou un muret.

#### 5.1 Clôtures, murets et haies

Une clôture, un muret et une haie ne peuvent être érigés :

- À moins d'un mètre cinquante (1,5m) de toute borne-fontaine ;
- À moins d'un mètre (1m) de l'emprise d'une rue.

#### 5.2 Hauteur d'une clôture, d'un muret et d'une haie

La hauteur d'une clôture, d'un muret et d'une haie, entre le niveau moyen du sol et le point le plus élevé, ne doit pas excéder :

- Un mètre vingt-cinq (1,25m) dans la cour avant jusqu'à l'alignement avant de la construction ;
- Deux mètres (2m) dans les cours latérales et arrière à l'arrière de l'alignement avant de la construction pour une clôture et un muret et illimité pour une haie ;

- Deux mètres cinquante (2,5m) dans toutes les cours pour ceinturer les terrains de jeux non résidentiels ainsi que les immeubles municipaux, les cours d'établissements, les usages industriels et agricoles.

Veillez communiquer avec l'inspecteur pour toute question ou pour demander un permis.

Diane Mani, inspectrice en bâtiment

Courriel: [inspecteur@saintbernarddemichaudville.qc.ca](mailto:inspecteur@saintbernarddemichaudville.qc.ca)

Téléphone: 450-792-3190 #1 (laissez un message)

En télétravail le vendredi.



La bibliothèque est ouverte **les mardis et jeudis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 ainsi que les jeudis de 18 h 30 à 20 h 00**. L'abonnement est gratuit pour les résidents de Saint-Bernard. Les abonnés ont également accès gratuitement aux ressources numériques du Réseau Biblio de la Montérégie: prêt numérique, généalogie, formations, musique, etc. Si vous avez besoin d'aide pour les utiliser, contactez la bibliothèque.

[facebook.com/bibliostbernarddemichaudville/](https://facebook.com/bibliostbernarddemichaudville/)

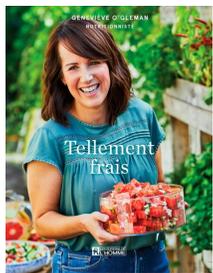
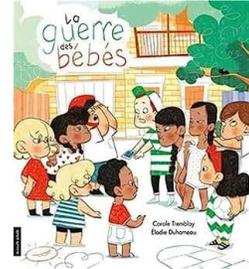
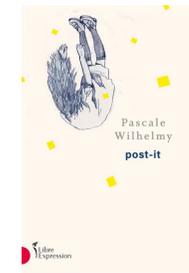
Site web: [mabibliotheque.ca/bernard](http://mabibliotheque.ca/bernard)

Téléphone: 450-792-3190 #4

Courriel: [biblio@saintbernarddemichaudville.qc.ca](mailto:biblio@saintbernarddemichaudville.qc.ca)

**N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions d'achat de livres !**

## Quelques nouveautés à la bibliothèque :



Venez découvrir le « Sentier des contes » dans le parc François-Xavier-Desrosiers. En suivant le Sentier, vous parcourez un livre jeunesse page par page. Il s'agit d'une activité organisée dans le cadre du Club de lecture TD.

clubdelectured.ca

**Club  
de lecture  
d'été  
TD  
2023**

Du plaisir pour les enfants  
dans les bibliothèques  
publiques du Canada

## La popote roulante

Le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de 8,25 \$ du repas. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié. On vous remet à l'avance un calendrier des menus.

Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche-aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous !

N'hésitez pas à nous contacter : 450-773-4966 poste 35.

Pour informations : Robert Perreault 450-792-2270.

## Déjeuners du lundi

Nos déjeuners vont se poursuivre jusqu'à la St-Jean, pour faire relâche durant l'été et reprendre à l'automne.

## Déjeuner spécial pour nos travailleurs

Le samedi 3 juin, nous avons eu notre déjeuner spécial pour nos travailleurs. Comme en décembre et en mars, nous étions une cinquantaine de personnes à cette activité qui nous semble très appréciée et donc à poursuivre.

## Assemblée Générale Annuelle du club FADOQ de St-Bernard

Le 25 mai dernier, comme il avait été annoncé, nous avons eu notre assemblée générale. Suite à cette assemblée, voici la composition du conseil d'administration :

Robert Perreault, président	Suzanne Perreault, directrice
Francine Poissant, vice-présidente	Suzanne Martin, directrice
Robert Huard, trésorier	Gaétan Arpin, directeur
Marie-Claire Huard, secrétaire	

## Pique-nique estival chez Robert et Simone

Notre pique-nique aura lieu le dimanche 6 août. Il sera gratuit. Nous ferons une rencontre Hot-dogs et chips, suivie d'une épluchette de maïs. L'activité débutera vers 14 h 00 (2 heures de l'après-midi), pour se poursuivre plus tard en après-midi. En plus de pouvoir profiter de la fraîcheur des arbres, nous pourrons nous adonner à la pétanque de gazon, au croquet, jeu de poches, etc.



**15 juin** *Portons fièrement le ruban mauve, ensemble on est plus fort que la maltraitance !*

**JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE  
CONTRE LA MALTRAITANCE  
DES PERSONNES ÂÎNÉES**



La ligne **1 888 489-2287**  
**Aide Abus Aînés**  
www.aideabusaines.ca

## L'importance d'une saine alimentation

(source : [guide-alimentaire.canada.ca/fr/conseils-pour-alimentation-saine/aînés/](https://guide-alimentaire.canada.ca/fr/conseils-pour-alimentation-saine/aînés/))

Une saine alimentation est essentielle pour vieillir en santé. Elle vous permet de rester en santé et vigoureux et de préserver ainsi votre autonomie et votre qualité de vie.

À mesure que vous vieillissez, vous vivez différents changements qui font en sorte que manger sainement s'avère plus difficile. Vous n'avez pas autant d'appétit ou votre intérêt pour la nourriture diminue. Voici quelques idées vous permettant de conserver de saines habitudes alimentaires en vieillissant.

### Savourez une variété d'aliments santé

À mesure que vous vieillissez, il est important de manger une variété d'aliments sains pour vous assurer d'obtenir assez des divers nutriments.

Choisissez une variété de légumes, de fruits, d'aliments à grains entiers et d'aliments protéinés que vous aimez.

Chaque jour, choisissez une variété :

- de légumes et de fruits ;
- d'aliments à grains entiers ;
- d'aliments protéinés, comme les œufs, les noix, les poissons, les légumineuses, les viandes, les produits laitiers ou de soya (tofu, boissons enrichies ou autres).

Si vous êtes âgé de 51 ans ou plus, prenez un supplément contenant 400 UI (10 µg) de vitamine D tous les jours.

Si votre goût ou votre odorat sont altérés, optez pour différentes épices et fines herbes au lieu du sel pour rehausser le goût. Vous pouvez aussi changer la texture et la température des aliments afin de les rendre plus attrayants.

Si certains aliments sont plus difficiles à manger, essayez de les remplacer par d'autres aliments ou de les préparer différemment.

### Buvez de l'eau

En vieillissant, même si votre sensation de la soif diminue, vous devez quand même boire régulièrement, que vous ressentiez la soif ou non. Pour rester hydraté, buvez fréquemment au cours de la journée et en mangeant votre repas ou collation. Buvez de l'eau plutôt que des boissons sucrées pour éteindre votre soif.

### Faire les courses pour 1 ou 2 personnes

Pensez aux repas et aux collations que vous aimeriez manger et planifiez vos repas en conséquence. Faites une liste d'épicerie pour vous aider à ne pas oublier les aliments dont vous aurez besoin.

Choisissez des options santé abordables si vous avez un

budget à respecter. Certaines épicerie offrent des rabais à l'occasion de journées des aînés.

Essayez de faire vos courses en compagnie d'amis afin de pouvoir ainsi diviser entre vous les aliments achetés en grande quantité.

Pensez à conserver des aliments non-périssables dans votre garde-manger et congélateur.

### Cuisiner pour 1 ou 2 personnes

Il peut être difficile de cuisiner des repas santé pour 1 ou 2 personnes, surtout si vous êtes habitué de cuisiner pour une grande famille ou si vous n'avez jamais été la personne qui préparait les repas la plupart du temps.

Préparez les repas et les collations les jours où votre niveau d'énergie est optimal. Les jours où vous ressentez trop de fatigue, choisissez des recettes qui n'utilisent que quelques ingrédients et peu ou pas de cuisson.

Préparez des repas qui font d'excellents restes, préparez de plus grandes quantités et gardez les restes au congélateur.

Alternez la préparation des repas de la journée avec un ami. Vous vous diviserez ainsi la tâche et pourrez faire l'essai de vos recettes et de vos traditions alimentaires respectives.

### Mangez en compagnie d'autres personnes

Manger en compagnie d'autres personnes est un excellent moyen de socialiser et peut aussi être bénéfique pour votre santé. Cela peut vous encourager à manger une plus grande quantité d'aliments nécessaires au maintien de votre santé.

Manger en compagnie d'autres personnes aussi souvent que possible. Essayez :

- de manger avec un voisin ;
- de planifier un repas-partage avec des amis ;
- d'inviter un membre de la famille à manger avec vous.

Si vous vivez seul, vous pouvez éprouver un sentiment d'isolement à l'heure des repas. Essayez ces suggestions pour rendre ces moments agréables : écoutez de la musique pendant le repas, choisissez un endroit confortable pour manger.

### Consultez les ressources disponibles dans votre communauté

Songez à utiliser certaines ressources bermigeoises comme :

- la popotte roulante ;
- les déjeuners et repas de la FADOQ ;
- la cuisine collective à l'église.

# La famille nous tient à



## Accueil des nouveaux résidents

Bienvenue chez vous !



Si vous êtes nouvellement propriétaire ou locataire d'un immeuble à Saint-Bernard, nous vous invitons à contacter le bureau municipal pour recevoir un panier-cadeau contenant différents produits locaux ainsi que des informations sur la Municipalité. Pour vous inscrire: 450 792-3190 option 1.

## Accueil des nouveaux bébés

Pour souligner l'arrivée de nouveaux bébés sur son territoire, la Municipalité offre un panier-cadeau et des informations aux parents concernant les services offerts. Contactez le bureau municipal pour vous inscrire: 450-792-3190 option 1.



## Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables



Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville offre une aide financière aux familles résidant sur son territoire qui ont un bébé âgé entre 0 et 12 mois, et qui ont fait l'achat de couches lavables neuves ou de tissus absorbants neufs à insérer dans les couches. Un remboursement de 50% du coût d'achat, jusqu'à un maximum de 100 \$ par enfant, sera accordé aux familles qui en feront la demande. Le formulaire est disponible sur notre site web ainsi qu'au bureau municipal.

## Une naissance, un livre

Vous êtes parent d'un enfant d'un an ou moins? Abonnez-le à la Bibliothèque de Saint-Bernard et recevez une trousse de bébé-lecteur contenant un livre, un *Magazine Naître & Grandir* et d'autres belles surprises ! Offrez à votre enfant le plus beau des cadeaux : le goût des livres et de la lecture !



## Gardiennage

### Gardiens avertis

Samuel Palardy, 16 ans, ou Sophie Palardy, 15 ans	579 443-2050
Mahéva Bouclin, 14 ans, ou Médrick Bouclin, 16 ans	450 792-2060
Lysane Ménard, 14 ans	579 443-9311
Océanne Jeanson, 11 ans	529 443-1243

### Services de garde en milieu familial

Garderie Les petites Lucieoles de St-Bernard Lucie Boissonneault, responsable 371, rue Principale	450 792-3360
Garderie Les petits Bermichoux Mélanie Cordeau, responsable 885, 4 <sup>e</sup> Rang	450 792-2086
Garderie Les Nuages bleus Valentina Brou, responsable 340, rue Principale	579 488-4927

### Gardiens avertis recherchés

**Tu as une formation de gardien averti et tu aimerais offrir tes services aux familles bermigeoises ?**

**Contacte le bureau municipal pour t'inscrire gratuitement à la liste de gardiens avertis qui paraît dans chaque numéro du journal municipal.**

**450-792-3190 #1 ou  
info@saintbernarddemichaudville.qc.ca**

**Si tu es inscrit, n'oublie pas de nous avertir des changements (âge, numéro de téléphone, retrait).**

# La famille nous tient à



## Soulignons les succès de nos Bermigeois et Bermigeoises !



Lors du colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale, Mme Camille Poulin-Riopel, enseignante en techniques d'éducation à l'enfance au Cégep Édouard-Montpetit, s'est vu décerner le prix de la Relève enseignante 2023 pour son apport considérable à la vie pédagogique et collégiale ainsi que pour son influence positive relativement à la société dans laquelle elle évolue .

On est si fier de, et pour Camille !

Cette reconnaissance est bienvenue pour souligner tous ses efforts et sa persévérance dans la réussite. Ça prend un village pour éduquer un enfant...En voici une belle preuve !

Claude et Michel, Georges-Étienne, Mathieu et Fred, Maxim, Léonie, Charlie, Arthur et Marion

Vous avez des succès à souligner ? Communiquez avec le bureau municipal au 450-792-3190 #1 ou par courriel au [info@saintbernarddemichaudville.qc.ca](mailto:info@saintbernarddemichaudville.qc.ca)



## Programmation de loisirs

### Entraînement extérieur Circuit cardio-muscu avec Mélissa Turcot, kinésiologue



#### Deux options

À l'église de St-Bernard de 18h15 à 19h15 ou  
au centre communautaire de St-Jude de  
19h30 à 20h30



#### Coût

120.00 \$ pour la session ou  
15.00 \$ par cours à l'unité



#### Session de 10 cours

Tous les jeudis du 22 juin au 31 août 2023  
(congé le 27 juillet)



#### Matériel

Tapis de sol, souliers et bouteille d'eau

#### Inscription obligatoire

[melissaturcot@live.ca](mailto:melissaturcot@live.ca)  
450 502-2811



En cas de pluie, les cours auront lieu à l'intérieur.



# Programmation de loisirs



Tu recherches une solution pour décompresser en fin de soirée?

## Stretching bien-être

Dis au revoir au stress de la journée et à tes tensions musculaires qui nuisent à ton sommeil.

Où? Parc François-Xavier-Desrosiers

Séances animées par :

Quand? Les lundis soirs du

**22 MAI AU 4 SEPTEMBRE À 19 H 15**

Vicky C. Lord,  
B.sc. Kinésiologue

\* Pas de séance le 10 et 17 juillet

- 1 séance : 18 \$
- 14 séances : 170\$
- + taxes

Pour t'inscrire :  
vectorsm@gmail.com  
450-779-6867

Envie de lâcher ton fou dans une ambiance familiale tout en optimisant ta santé? Je fais de ton succès ma priorité.  
Au menu : exercice cardiovasculaire, musculation et étirements adaptés à ta capacité personnelle.

## Tonus du coeur

Au départ, tu veux transformer ton corps, avec le temps, c'est ta vie qui aura complètement changé.

Où? Église de Saint-Bernard-de-Michaudville

Quand? Les lundis soirs du

**26 JUIN AU 4 SEPTEMBRE À 18H00**

\* Pas de séance le 10 et 17 juillet

- 1 séance : 18 \$
- 9 séances : 117\$
- + taxes

Séances animées par :

Vicky C. Lord,  
B.sc. Kinésiologue



Pour t'inscrire :  
vectorsm@gmail.com  
450-779-6867



# OTJ St-Bernard



Le 27 mai dernier avait lieu la grande vente de débarras organisée par l'OTJ St-Bernard et la distribution des plants de légumes.

Merci aux Serres de l'Eden pour les plants !

Merci au Cornet en cavale de sa présence !

Merci à la Bibliothèque et au Comptoir familial !

Merci à tous les participants et aux bénévoles !



## Concours de décoration de maison

Décorez votre maison aux couleurs de la Fête nationale avant le 23 juin à midi et courez la chance de gagner un des 3 prix remis le 24 juin.



ENTREZ DANS LA DANSE



Mouvement national des Québécoises et Québécois





# 17 juin

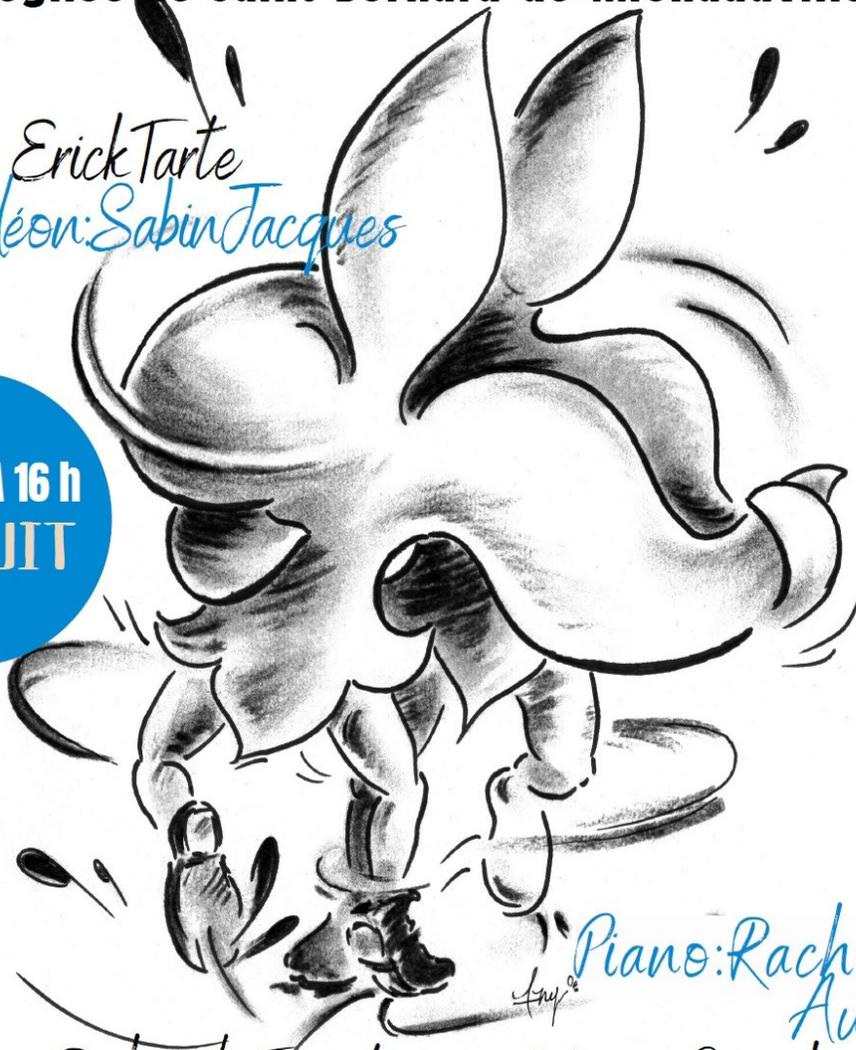


## VEILLÉE DE DANSE DE LA FÊTE NATIONALE

à l'église de Saint-Bernard-de-Michaudville

Call: Erick Tarte  
Accordéon: Sabin Jacques

DE 13 h À 16 h  
GRATUIT



Piano: Rachel Aucoin

Violon: Richard Forest & Patrice Boucher

**Cantine et rafraîchissements sur place**



Conseil québécois du  
patrimoine  
vivant



En partenariat avec :



# FÊTE NATIONALE À SAINT-BERNARD

## SAMEDI 24 JUIN 2023

### AU TERRAIN DES LOISIRS



LA FÊTE NATIONALE  
DU QUÉBEC



- 10 h 00 à 16h00 : Jeux gonflables et jeux d'eau
- 10 h 45 : Discours et levée du drapeau
- 11 h 00 : Brunch de la Fabrique
- 13 h 00 : Danse country
-  Sylvie et ses instruments de musique
- ÉCOLE DE DANSE Bricolage et dessin
- Maquillage et tatous temporaires
- 13 h 30 : Pétanque et jeux d'adresse
- 14 h 00 : Démonstration de nos pompiers
- 17 h 00 : Camion-restaurant
- 18 h 00 : Jeunes talents (karaoke et danse)
- 18 h 30 : Compétition de force « Joug / Yoke »
- 20 h 45 : Tirage « Danse avec la chance »
- 21 h 00 : Discours patriotique
- Spectacle FM 203
- 22 h 00 : Feux d'artifice par Frédérick Duguay
- 22 h 30 : Feu de joie
- Retour du groupe FM 203

**Brunch**  
Billets en vente à la porte  
Adulte : 15 \$  
6 à 11 ans : 6 \$  
5 ans et moins : gratuit



En partenariat avec

Québec



Mouvement national  
des Québécoises  
et Québécois

Présentateur officiel

Hydro  
Québec

Desjardins

Cooptel

télécommunications  
et divertissement

GRUPE  
MICHAUDVILLE

CAMPING  
OASIS



Venez à pied ou à vélo !



Contenants de verre  
interdits sur le site

Apportez votre bouteille d'eau  
et remplissez-la sur place !



Collecte à trois voies sur le site



# ENTREZ DANS LA DANSE



OTJ St-Bernard inc



450-792-3190 #4



# Cuisines collectives

Les ateliers de cuisine collective sont en arrêt pour l'été et seront de retour en septembre. Ces ateliers sont issus d'un projet conjoint entre la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville et la MRC des Maskoutains.

La cuisine collective est un petit groupe de personnes qui mettent en commun temps, argent et compétences pour confectionner des plats économiques, sains et appétissants qu'elles rapportent chez elles.

Elle s'adresse à toute personne qui a le souci de cuisiner pour une meilleure qualité de vie pour elle et pour sa famille, tout en ayant la possibilité de s'impliquer individuellement et collectivement dans sa communauté. Le tout se fait dans le plaisir, selon les principes d'éducation populaire.

Communiquez avec la coordonnatrice pour vous inscrire comme participant ou bénévole: [coordo@saintbernarddemichaudville.qc.ca](mailto:coordo@saintbernarddemichaudville.qc.ca) ou 450-792-3190 #4.

Quelques photos de l'atelier parent-enfant du samedi 20 mai 2023 :





# Maison des jeunes

1426, rue St-Pierre, Saint-Jude Téléphone : 450-250-2488 Web: mdj4vents.wordpress.com



Collecte de contenants consignés en tout temps dans la grosse boîte noire devant la terrasse de la MDJ. Au profit de la MDJ et de la CIEC.



<https://www.facebook.com/Maison-des-Jeunes-des-Quatre-Vents-196375134223/>

La Maison des jeunes s'adressent aux jeunes de 11 à 17 ans.

Votre équipe à l'animation : Lili-Rose, Carolina, Louis-Pierre, Jade et Angélique.

Suivez nous sur notre page Facebook et notre site web pour l'horaire d'été.

## CiEC, Inscription!

DU TRAVAIL POUR LES 13 À 17 ANS

### Types de contrats

Voici le genre de contrats que les jeunes peuvent faire:

- Aide-animateur
- Entretien intérieur et extérieur
- Mentor pour le projet apprendre
- Vendeur (matiné gourmande)
- Nettoyage
- autres

### Rémunération et équipe de travail

La rémunération dépend des contrats choisis et il y a une ristourne pour tous les membres à la fin de l'été.

Les jeunes vont travailler avec les autres membres de la CIEC! (Ils peuvent donc travailler avec leurs amis!)

### Pour t'inscrire...

Vous pouvez nous contacter par courriel, Facebook ou par téléphone au 450-250-2488 pendant nos heures d'ouverture pour réaliser l'inscription.

### Congé et responsabilités

Journée de formation obligatoire: 23 juin de 9h à 16h et 25 juin de 13h à 16:30

Rencontre de CA obligatoire une fois au deux semaine.

De une à deux heures par semaine pour les comités.

Horaires flexibles et congés possibles au choix du jeune.

## PROJET J'ENTRETIENS MES NEURONES!

venez prendre part cet été au projet Neurons qui a pour objectif d'éviter le glissement des apprentissages scolaire pendant les vacances!

Ce service est offert aux 6 à 16 ans gratuitement.

Les activités proposées sont des ateliers ludiques sur différentes matières (ex: français à, math, etc).

Ce service possède un horaire flexible et a lieu une fois par semaine. Il faut toutefois confirmer au préalable la présence de son enfant.

# Assemblée Générale

22 juin à 19h00  
à la Maison des Jeunes des Quatre-Vents: 1426 Rue St-Pierre, Saint-Jude.

### Assemblée générale extraordinaire

1. Mot de bienvenue et constatation du quorum;
2. Nomination d'un.e président.e d'assemblée et d'un.e secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Présentation de la demande de lettre patente supplémentaire par les administrateurs du conseil d'administration;
5. Levée de l'assemblée

### Assemblée générale annuelle

1. Mot de bienvenue et constatation du quorum;
2. Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale Annuelle 2021-2022;
5. Mot de la Présidente; Mot de la directrice et de la coordonnatrice
6. Ratification des actes du conseil d'administration
7. Lecture et adoption du bilan annuel des activités;
8. Lecture et adoption du rapport financier vérifié 2022-2023;
9. Dépôt des prévisions budgétaires 2023-2024;
10. Nomination d'un vérificateur externe;
11. Adoption de la procédure d'élection;
12. Élection des administrateurs;
13. Levée de l'assemblée;

Cet avis est donné par le conseil d'administration le 22 mars 2023.

*Robert Perreault*

Robert Perreault  
Secrétaire-trésorier du CA de la Mdj 4 Vents

## VOUS DÉMÉNAGEZ?



Dites « au revoir » à vos deux vieux copains !



Le bac brun  
et le bac vert  
ne déménagent pas

Des bacs vous attendent à votre nouvelle adresse. Veuillez communiquer avec votre municipalité si ce n'est pas le cas.

La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains vous souhaite un bon déménagement !

## Collecte des gros rebuts: 12 juillet 2023

### Modalités spécifiques :

- Les gros rebuts doivent être placés en bordure de rue avant 7 h, la journée fixée pour la collecte. La collecte s'effectue à compter de 7 h par un camion distinct de celui qui fait la collecte régulière des déchets.
- Les gros rebuts doivent être déposés de façon ordonnée, en bordure de la rue, même pour les immeubles multilogements habituellement collectés en cour arrière. De plus, les gros rebuts déposés dans des remorques, des camions ou autres ne seront pas ramassés.
- Seuls les « gros objets » sont ramassés lors de cette collecte puisque les rebuts de plus petites tailles, peuvent être déposés dans les bacs tout au long de l'année.

À la suite d'un changement de la loi, l'entrepreneur de collecte n'est plus autorisé à procéder au ramassage de toute matière visée par un programme de responsabilité élargie des producteurs. Ainsi, les téléviseurs, ordinateurs, systèmes de son ou autres appareils visés par le programme de l'ARPE ou les appareils réfrigérants (climatiseurs, frigos, congélateurs, refroidisseurs à vin) visés par le programme de Go Recycle ne pourront être ramassés et ils devront être apportés dans un point de dépôt officiel selon le type de matière.

## À LA SUITE DE VOTRE DÉMÉNAGEMENT

Un meuble n'a vraiment plus sa place?

### OFFREZ-LUI UNE SECONDE VIE !



Offrez-le à un organisme

Affichez-le sur un site de revente

Informez-vous auprès des organismes communautaires et des centres de bénévolat de votre municipalité



MIEUX TRIER  
C'EST MIEUX RECYCLER!

WWW.RIAM.QUEBEC  
450 774-2350

Pour informations, consulter le site web [www.riam.quebec](http://www.riam.quebec).

Voici une liste non exhaustive des objets admissibles ou non :

**Exemples de gros rebuts acceptés :** Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, table, chaise, bureau, lit, chauffe-eau électrique, sofa, divan, bibliothèque, ameublement de bureau, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attachés), arbre de Noël artificiel, meubles de jardin, jouets volumineux, équipements sportifs (filet de hockey, banc et vélo exerciceur), etc. Il est recommandé que les matelas et sommiers soient placés dans un sac scellé avec du ruban adhésif avant d'être déposés à l'endroit du ramassage.

**Exemples de rebuts non acceptés :** Résidus domestiques dangereux (peintures, huiles, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, appareils électroniques ou informatiques, pneus, tondeuse à gazon, pièces de véhicules automobiles, rebuts d'origine agricole (pièces de machinerie, clôture, etc.), matériaux de construction et de démolition, terre, pierre, béton, branches, déchets, matières organiques ou matières recyclables déposés en vrac, dans des sacs ou dans des boîtes.

**UN CONSEIL :** Avant de les jeter, pensez à les offrir à un organisme ou un commerce de vente d'objets usagés. Les sites de revente de tels objets sont également une solution à envisager.



Les entreprises agricoles de la grande région maskoutaine qui font le choix de poser des gestes pour la collectivité et les générations futures peuvent maintenant bénéficier d'une valorisation à la hauteur de leurs efforts avec la reconnaissance **Ferme agrEau environnementale**. Cette dernière permet de valoriser les entreprises agricoles qui ont mis en place au moins trois pratiques agroenvironnementales sur leur ferme ciblant minimalement deux des thématiques suivantes :

- réduction de l'usage des pesticides et de leurs risques pour la santé et l'environnement;
- amélioration de la santé et la conservation des sols;
- amélioration de la gestion des matières fertilisantes;
- optimisation de la gestion de l'eau;
- amélioration de la biodiversité.

Cette reconnaissance permet le rayonnement de l'entreprise à titre de leader en agroenvironnement auprès de ses clients et fournisseurs, des instances municipales et gouvernementales, ainsi qu'auprès de la population et des consommateurs. Le programme offre également un montant forfaitaire équivalant à 4 heures d'**accompagnement** en services agronomiques pour la complétion du cahier des charges.

Pour plus d'information : <https://monteregie.upa.qc.ca/producteur/agroenvironnement/programme-ferme-agreauenvironnementale/reconnaissance-ferme-agreauenvironnementale>

Si vous souhaitez participer au programme, contactez Frédérique Gagné au [fgagne@upa.qc.ca](mailto:fgagne@upa.qc.ca)

Sur la photo, Ferme Marco Casavant et fils reconnue Ferme agrEau environnementale.



SARCA

## La formation continue

Que ce soit dans le secteur de la santé, de la technologie de l'informatique ou de l'éducation, il est essentiel que les individus poursuivent leurs apprentissages tout au long de leur carrière.

La formation continue chez les adultes peut répondre aux besoins des employeurs qui souhaitent garder leur organisation à la fine pointe des pratiques de son secteur, mais également à l'employé qui désire évoluer professionnellement. Différentes institutions peuvent offrir de la formation afin de répondre tant aux besoins de l'employeur que de l'individu. Pensons notamment à Parcours formation, le service aux entreprises du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, qui contribue à la performance des entreprises et au développement des compétences des travailleurs.

Des formations personnalisées sont offertes aux employeurs et aux particuliers, de même que différents programmes complets et du perfectionnement. Au SARCA, nous rencontrons régulièrement des gens qui souhaitent obtenir de l'information sur les attestations d'études professionnelles (AEP), notamment en service de garde en milieu scolaire et en assistance à la personne en résidence privée pour aînés autonome ou semi

-autonome. Nous vous invitons à visiter le site Internet de Parcours formation pour explorer toute l'offre de service : [www.parcoursformation.com](http://www.parcoursformation.com). La formation continue peut également être suivie au niveau collégial et universitaire.

L'acquisition de compétences augmente incontestablement l'implication et la motivation des travailleurs. Elle permet également à l'individu qui souhaite intégrer le marché du travail d'être davantage confiant en ses capacités et d'être plus attractif auprès des employeurs. La société et le monde du travail évoluent rapidement et il est indispensable que l'humain développe les compétences requises dans son domaine d'emploi.

Pour vous accompagner dans ce processus, sachez que vous avez accès gratuitement à un service d'information et d'orientation scolaire et professionnel. Celui-ci est offert sur place, dans les municipalités des MRC des Maskoutains et d'Acton. N'hésitez donc pas à communiquer avec nous.

### Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

[audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca](mailto:audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca)

450 773-8401, poste 6731

Audrey Gatineau Pro

Centre  
de services scolaire  
de Saint-Hyacinthe

Québec



## La maladie de Lyme est présente partout en Montérégie



Direction de santé publique de la Montérégie

En Montérégie, près de 135 personnes ont contracté la maladie de Lyme en 2022. C'est une maladie à prendre au sérieux car, si elle n'est pas traitée rapidement, elle peut donner des problèmes au niveau du système nerveux, des articulations ou du cœur. La bactérie responsable de la maladie est transmise par la piqûre d'une tique infectée. Des populations de tiques sont maintenant bien établies dans la région. Les tiques transmettent d'autres maladies graves, tel que l'anaplasmose. Cette maladie qui n'était présente qu'aux États-Unis, commence à être rapportée en Montérégie. Les changements climatiques ont un rôle à jouer dans l'augmentation des infections transmises par les tiques. En effet, les étés plus chauds et plus longs, des hivers moins froids peuvent favoriser l'activité des tiques sur une plus longue période. Les citoyens doivent donc être vigilants d'avril à novembre, même si le risque de se faire piquer est plus élevé entre les mois de mai et septembre.

Ces tiques se trouvent principalement dans les forêts, les boisés et les hautes herbes. Les adultes et les enfants pratiquant des activités extérieures dans ou à proximité de ces milieux risquent davantage d'être piqués par une tique. La randonnée à pied ou à vélo, le jardinage, la coupe et le ramassage de bois, le camping, la pêche ou la chasse sont des exemples d'activités à risque. De plus, certains travailleurs accomplissant des tâches extérieures (voirie, moniteurs de camps d'été) peuvent être plus exposés.

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention vous protégeront des piqûres de tiques, dans les endroits où elles sont présentes :

- Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et appliquer un chasse-moustique contenant du DEET ou de l'icaridine en suivant les instructions indiquées sur l'étiquette du produit;
- Prendre une douche dès le retour à la maison;
- Inspecter sa peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible. Le risque de transmission de la maladie est très faible si la [tique est retirée](#) en moins de 24 heures;
- Appeler Info-santé au 8-1-1 si vous avez été piqué par une tique. La consultation d'un pharmacien ou d'un médecin pourrait être recommandée afin d'évaluer si un antibiotique serait indiqué pour prévenir la maladie;
- Consulter un médecin si vous présentez des symptômes (rougeur sur la peau mesurant au moins 5 cm, fièvre, maux de tête, fatigue) dans les 30 jours suivant une piqûre de tique. Les antibiotiques sont efficaces pour traiter la maladie;
- Éviter que les tiques s'installent près de votre domicile en tondant la pelouse régulièrement, en ramassant les feuilles et les débris, et en créant une bande de paillis ou de gravier entre les aires d'activités et de jeux et les zones boisées.

Pour plus d'information, consultez [www.maladiedeLymeMonteregie.com](http://www.maladiedeLymeMonteregie.com).

Source : Direction de santé publique de la Montérégie, mai 2023

## Connaissez-vous cette vivace ?



Étudiante en horticulture j'ai un jour aperçu cette immense vivace, je m'y suis attardée avec admiration. En analysant son feuillage et ses fleurs, j'ai constaté qu'elle faisait partie de la famille des légumineuses comme le lupin, mais beaucoup plus haute et plus volumineuse que celui-ci. Si vous recherchez une vivace robuste et très résistante aux maladies et aux insectes, vous pouvez compter sur celle-ci.

**Le Baptisa australis- faux indigo –faux lupin-1 à 1.2m haut x 1 à 1.2m large**

Magnifique grande vivace au port évasé procurant un attrait tout au long de la saison. Beau feuillage bleuté et opulente floraison bleu mauve en juin formant de longs épis attirant papillons, colibris et autres pollinisateurs. Ses fleurs se trans-

forment par la suite en cosses noires très décoratives où ses semences y sont cachées. En valsant au gré du vent elles jouent un genre d'air de castagnettes en faisant vibrer les grosses graines à l'intérieur de leurs cosses. Vous devez par contre être patient, elle ne vous offrira sa floraison qu'après 3 années d'attente, mais elle en vaut la peine et vous en serez récompensé par la suite... Vivace sans entretien, idéale pour sols pauvres. Ses racines profondes lui permettent de résister aux périodes de grandes sécheresses estivales.

Son feuillage est amer et donc ignoré des bestioles grignoteuses comme les lièvres et cerfs. On utilisait cette plante anciennement pour faire de la teinture bleu indigo d'où son nom commun. Il existe maintenant de nouveaux cultivars de différents coloris dont le rose, le jaune et même des fleurs bicolores, mais ces nouveaux cultivars sont moins résistants à nos hivers québécois.

Si vous avez un bon espace de disponible dans votre plate-bande, cette vivace a tout pour vous plaire. Non seulement elle est magnifique et originale, elle est idéale pour jardiniers paresseux.

*Christine Poulin*

DTA, propriétaire du  
Centre jardin des Patriotes  
3053, chemin des Patriotes  
Saint-Ours  
centrejardindespatriotes.com



### Comptoir familial de St-Bernard-de-Michaudville

#### Horaire juin, juillet et août 2023

Jeudi 15 juin 2023	de 18h à 20h	
Lundi 19 juin 2023	de 10h à 12h	
Jeudi 29 juin 2023	de 18h à 20h	
Lundi 17 juillet 2023	de 10h à 12h	Vente de sacs à 8.00 \$
Jeudi 20 juillet 2023	de 18h à 20h	Vente de sacs à 8.00 \$
Lundi 21 août 2023	de 10h à 12h	Vente de sacs à 8.00 \$
Jeudi 24 août 2023	de 18h à 20h	Vente de sacs à 8.00 \$



### Centre de crise et de prévention suicide Intervention **24 heures / 7 jours** **450-774-6952**

420, ave de la Concorde-Nord  
Saint-Hyacinthe, Québec  
J2S 4N9

1-844-774-6952  
www.contactry.qc.ca



*La Clé sur la Porte* est une maison d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

**Contactez-nous en tout temps :  
450-774-1843, gratuit et confidentiel.**



# Nos annonceurs



**INSCRIS-TOI  
AVEC TES  
AMIS (ES)!**

*Pour la*

**CUEILLETTE DE FRAISES**



**f** Ferme Gadbois  
 ☎ (450) 792-5112

889 Rang St-Amable,  
 Saint-Barnabé-Sud,  
 à 5 min de St-Hyacinthe




C'est maintenant le temps de  
 prendre rendez-vous pour la  
**vaccination 4-6 ans!**

Montréal-est

Centre intégré  
 de santé  
 et de services sociaux  
 de la Montérégie-Est  
 Québec

**SAINT-OURS**



Journée Familiale aux Écluses de Saint-Ours  
 (Informations sur la page des Amis du Canal)

Resto LP 

Martin Deschamps et  
 Breen Leboeuf en prestation  
 musicale  
 20h00

**FEUX D'ARTIFICE** 

Richard-Gosselin

**1er juillet 2023**



# Nos annonceurs

.....  
*Tout*  
**POUR VOUS,**  
*près de*  
**chez vous!**  
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



*Grande variété*  
de **bières importées**  
et **québécoises** à  
*des prix compétitifs!*



.....  
TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

É P I C E R I E

*Arpin & Fils*

• LES MARCHÉS •

**Tradition**

Julie Arpin et Stéphane Lantelgne, propriétaires

**Heures d'ouverture :**

En semaine : de 7 h à 21h

Samedi et dimanche : de 8 h à 21h

2471, chemin des Patriotes  
Saint-Ours 450 785-2308





## Nos annonceurs

# Cooptel

COOPÉRATIVE DE TÉLÉCOMMUNICATION  
**DEPUIS PRÈS DE 80 ANS!**



La fibre optique à la maison la plus  
coopérative qui soit!

1 888 532-2667 | [cooptel.ca](http://cooptel.ca)



# Nos annonceurs

## Expression Style

Melanie Bouckin

Du mardi au samedi  
sur rendez-vous 450.792.3827  
Bienvenue à tous!



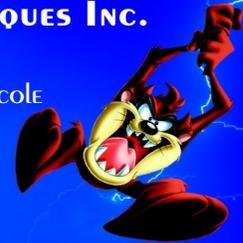
## ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN  
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447

electricite@bryanjacques.com

www.bryanjacques.com



RBO: 5686-0406-01



RBO: 5590-7448-01

(450)792-3551

www.excavationjd.com  
info@excavationjd.com

Excavation en tout genre  
Installation septique écologique  
Raccordement d'égout  
Fondation  
Drain français  
Réparation de fissures de béton  
Terrassement / Transport



Ecoflo®  
BIONEST  
Intégrité à l'environnement



## Passion Beauté

Coiffure Esthétique

450-792-2220



355 RUE PRINCIPALE  
SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE  
QUÉBEC J0H 1C0

AUTOMOBILES ET VÉHICULES LOURDS

@ GARAGE-MORIN.COM  
INFO@GARAGE-MORIN.COM

450-792-2221



- Coiffure
- Maquillage
- Mécencilo
- Ongles
- Massothérapie
- Extension Majestic
- Spray tan Nuda
- Lifting Colombien
- Coolsculpting
- Slimwave
- Infrathérapie



Entreprise  
**S. Gaudette**

RBO : 8351-0982-26

**Sylvain Gaudette**

Entrepreneur Électricien

450 792-2392

info@sgaudette.com • sgaudette.com

401, 4<sup>e</sup> rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



**Réal Bonin**  
Propriétaire

## Rénov'a'Neuf

Entrepreneur Général, Résidentiel, Commercial  
Rénovation intérieur-extérieur, installation porte-fenêtre  
Revêtement extérieur-toiture

895 claing

St-Bernard (Québec) J0H 1C0

Tél: 450-792-2087

Licence R.B.Q 2794-4784-27



# Nos annonceurs

*Massothérapie*  
*Chantal Desmarteau*

*Massage suédois détente, Massage thérapeutique*  
*Femme enceinte et enfant, Deep tissue massage*

chantal.desmarteau@icloud.com  
450-779-5702  
Membre F.Q.M.

645 5e rang  
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0

**Maçonnerie**  
**MICHAUDVILLE**  
inc.

Éric Berthiaume  
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**  
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

Pose de . briques  
. pierres  
. blocs  
. cheminée  
. plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE  
R.B.Q. : 8319-0843-34

**ANNONCEZ-VOUS**

POUR RÉSERVER VOTRE ESPACE PUBLICITAIRE :

Contactez Geneviève Bureau au  
450 792-3190 #1 ou par courriel à  
secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca

**PENSION ET TOILETTAGE**  
**PEE-WEE & FRÈRES**

34 Rang Fleury  
St-Bernard-de-Michaudville  
Québec J0H 1C0  
514 377-7336

**MAÎTRE**  
*Cochon*

Alexandre Coupal

450.792.2003 bur  
450.278.2003 cell  
alex@maitrecochon.com

maitrecochon.com

105, rang Fleury  
St-Bernard-de-Michaudville  
QC J0H 1C0

**ON EST  
LÀ POUR  
VOUS.**

Lun. au ven. :  
9h à 19h

Samedi :  
10h à 17h

Dimanche :  
Fermé

Service  
de livraison

Caroline Désilets et Philippe Desmarais  
Pharmaciens-propriétaires  
affiliés à **Proxim**

688, chemin des Patriotes  
Saint-Denis-sur-Richelieu  
450 787-2077

Les pharmaciens sont les  
seuls responsables de  
l'exercice de la pharmacie.

**ÉBÉNISTERIE**  
**S. Forcier**

Armoires de cuisine • Salles de bain • Meubles sur mesure

Serge Forcier, prop.  
381, rue Lamoureux  
Saint-Bernard QC J0H 1C0

Tél. : 450 792-3307  
Fax. : 450 792-3314

**Affûtage MC Morin inc.**

**Spécialité : Alimentation  
Industrielle, Commerciale  
& Résidentielle**

Tél. : 450-788-3222  
Fax : 450-788-3112  
amc.morin@hotmail.com  
www.affutagememorin.ca

Michaël Morin  
542, Rue Principale  
Saint-Louis, QC, J0G 1K0



# Nos annonceurs



## Clinique de denturologie et d'implantologie St-Ours

**voisin de Familipix**

2551, Immaculée-Conception  
(ch. Des Patriotes)

**450-787-2720** (sur rendez-vous)

[info@cliniquedenturoacton.ca](mailto:info@cliniquedenturoacton.ca)

[www.cliniquedenturoacton.ca](http://www.cliniquedenturoacton.ca)

- Fabrication de prothèses dentaires complètes, partielles et sur implants
- Service à domicile ou en résidence

**Consultation et nettoyage  
Sans frais**



Jacques Grondin  
Denturologiste



SERVICES PROFESSIONNELS  
A. PERREULT

ANTHONY PERREULT, BAA  
Comptable  
anthony.perreault@spaperreault.com | 514-830-0603

339, rue Principale  
Saint-Bernard-de-Michaudville,  
Québec, J0H 1C0



## Me Marie-Hélène Archambault

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137  
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)  
J0H 1K0

**Tél.: (450) 787-3133**

Téloc.: (450) 787-2765

[marchambault@notarius.net](mailto:marchambault@notarius.net)

## Clinique de Massothérapie Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente  
femme enceinte et bébé  
Drainage lymphatique  
Exfoliation corporelle et autres soins  
Certificats- cadeaux disponibles

**450-792-3090**

[cliniquemassov.c@gmail.com](mailto:cliniquemassov.c@gmail.com)



**Profitez gratuitement  
de notre service de livraison  
dans votre secteur**

Plusieurs produits disponibles :

Équipements de protection individuelle (EPI) : masques lavables et jetables, visières, gants

Médicaments d'ordonnance et en vente libre

**Joanie Richard**  
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau  
Saint-Hyacinthe  
450 796-4006  
[accespharma.ca](http://accespharma.ca)

**Accès-pharma**  
chez Walmart



LOCATION

mini-excavatrice

Saint-Jude

EQUIPEMENTS



SANS OPÉRATEUR  
LIVRAISON DISPONIBLE



R033 (3.3 TONNES) & U17 (1.7 TONNES)

COURT, MOYEN ET  
LONG TERME

Équipements 4M inc.  
Guillaume Monast 514 923-2340  
[www.facebook.com/equipements4m](http://www.facebook.com/equipements4m)  
[info@equipements4m.com](mailto:info@equipements4m.com)  
[www.equipements4m.com](http://www.equipements4m.com)



39A, rang Amyot Est  
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0  
[www.petrolesarchambault.com](http://www.petrolesarchambault.com)

Téléphone: 450 787-2370  
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328  
Sans frais: 1 877 787-2370

**Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout**



# Services à la communauté

## BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-BERNARD

Julie Graveline

450 792-3190 option 4

### Heures d'ouverture de la bibliothèque (ouverture partielle)

Mardi: de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30

Jedi: de 9 h 00 à 12 h 00, de 13 h 00 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 00

Site web: [mabibliotheque.ca/bernard](http://mabibliotheque.ca/bernard)



Bibliothèque de St-Bernard de Michaudville



Accès internet gratuit sans fil



## O.T.J. ST-BERNARD INC. (LOISIRS)

Marc-Olivier Bouclin, président

450 230-5921

Julie Graveline

450 792-3190 option 4

Courriel: [coordo@saintbernarddemichaudville.qc.ca](mailto:coordo@saintbernarddemichaudville.qc.ca)

Pavillon des loisirs

450 792-3190 option 5

Festival de musique traditionnelle

[www.chantezvous.com](http://www.chantezvous.com)



© 2018 tous droits réservés. Tous droits réservés. O.T.J. St-Bernard



OTJ St-Bernard inc



Chantez-vous bien chez nous



La campagne en blues



À l'Halloween on rock au village

## F.A.D.O.Q. RICHELIEU-YAMASKA – CLUB ST-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Robert Perreault, président

450 792-2270



## ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS

Pour renseignements :

Immeuble Saint-Jude

450 773-0260



École aux Quatre-Vents



## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Pour renseignements

450-773-8401

Site web: [www.cssh.gouv.qc.ca](http://www.cssh.gouv.qc.ca)

Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe



Caisse de la Région de Saint-Hyacinthe

Téléphone : 450 768-3030 ou 1 866 643-3030

Site web: [www.desjardins.com/votre-caisse/index.jsp?transit=81590044](http://www.desjardins.com/votre-caisse/index.jsp?transit=81590044)

Horaires de nos centres de services	Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi	Samedi
<b>Siège social</b> 1697, rue Girouard Ouest, St-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 18 h	10 h à 15 h	Fermé
<b>Les Salines</b> 3050, boul. Laframboise, St-Hyacinthe	9 h 30 à 17 h	9 h 30 à 17 h	9 h 30 à 17 h	9 h 30 à 19 h	9 h 30 à 17 h	10 h à 15 h
<b>Douville</b> 5565, boul. Laurier Ouest, St-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 18 h	10 h à 15 h	Fermé
<b>Saint-Denis-sur-Richelieu</b> 129, rue Yamaska	10 h à 15 h	Fermé	10 h à 18 h	Fermé	10 h à 15 h	Fermé
<b>Saint-Liboire</b> 151, rue Gabriel	Fermé	10 h à 15 h	Fermé	10 h à 18 h	Fermé	Fermé
<b>Saint-Pie</b> 65, rue Saint-François	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 18 h	10 h à 15 h	Fermé

Prenez note que les heures d'ouverture dans les centres de services sont sujettes à changement sans préavis. Consultez l'horaire en ligne afin de vous assurer de l'horaire en vigueur.



# Services à la communauté

## COMPTOIR FAMILIAL DE ST-BERNARD ( friperie )

Sylvie Chaput 450-792-2151

### Heures d'ouverture du comptoir

3<sup>e</sup> lundi du mois 10 h 00 à midi et certains jeudis du mois 18 h 00 à 20 h 00—Consultez l'horaire en ligne

Boîte de dépôt devant l'église (vêtements et objets en bon état)

Facebook: Comptoir familial St-Bernard de Michaudville Site web: [comptoir-familial-st-bernard-de-michaudville.business.site](http://comptoir-familial-st-bernard-de-michaudville.business.site)



## FABRIQUE ST-BERNARD

Presbytère à Saint-Jude 450 792-3943

Location de salle (Micheline Perreault) 450 792-3792

### Horaire des messes

Dimanche 10 h 30 à St-Barnabé 1<sup>er</sup> Saint-Bernard 2<sup>e</sup> St-Jude 3<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup> dimanche

Mercredi 9 h 30 à Saint-Jude



### Aide alimentaire et Guignolée

Presbytère de Saint-Jude 450 792-3943

## BUREAU DE POSTE

Claude Perreault 450 792-3266

### Heures d'ouverture du bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9 h 00 à 11 h 30 et de 16 h 00 à 17 h 30

Jeudi 9 h 00 à 11 h 30 et de 17 h 30 à 19 h 00

Sera fermé le 26 juin et le 3 juillet 2023



## DÉPUTÉ PROVINCIAL (COMTÉ DE RICHELIEU)

Jean-Bernard Émond 450 742-3781

50, rue du Roi, bureau 100, Sorel-Tracy, J3P 4M7



## DÉPUTÉ FÉDÉRAL (COMTÉ DE SAINT-HYACINTHE — BAGOT)

Simon-Pierre Savard-Tremblay 450 771-0505

2110, rue Bachand, bureau 108, Saint-Hyacinthe, J2S 8B6



## C.L.S.C. DES MASKOUTAINS

Point de chute à St-Jude 450 768-1200  
Info-santé CLSC 8-1-1



### Heures d'ouverture du point de chute à Saint-Jude (sur rendez-vous)

Mercredi 8 h 00 à 12 h 00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

**Tous les organismes qui souhaitent faire publier un communiqué à l'intérieur du journal municipal doivent le transmettre avant le 25 du mois précédent par courriel à : [info@saintbernarddemichaudville.qc.ca](mailto:info@saintbernarddemichaudville.qc.ca). Les articles reçus après cette date seront publiés le mois suivant. Merci !**

# URGENCES



## SECOURS

Pompiers

Police

Ambulance

# 9-1-1

---

### SERVICE D'URGENCE DE SAINT-HYACINTHE

Sûreté du Québec 9-1-1 ou 450 310-4141  
Hôpital Honoré Mercier de Saint-Hyacinthe 450 771-3333

---

### SERVICE D'URGENCE DE SOREL

Ambulance Richelieu Inc. 911 ou 450 742-9441 ou 450 742-9443  
Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel 450 746-6000



### MEMBRES DU CONSEIL

M. Guy Robert, maire 450 223-4876  
M. Hugo Laporte, conseiller 450-501-0891  
Mme Vanessa Lemoine, conseillère 450 223-0509  
M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller 450 792-3452  
Mme Isabelle Hébert, conseillère 450 792-2499  
Mme Christine Langelier, conseillère 450 792-2112  
M. Léonard Gaudette, conseiller 450 792-2042



### ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Selon le calendrier (disponible en ligne) à 20 heures au 390, rue Principale (salle du conseil)

### BUREAU MUNICIPAL

Mme Lorry Herbeuval, directrice générale 450 792-3190 option 3  
Courriel: dg@saintbernarddemichaudville.qc.ca  
Mme Dominique Plouffe, technicienne comptable 450 792-3190 option 2  
Courriel : comptabilite@saintbernarddemichaudville.qc.ca  
Mme Geneviève Bureau, greffière-trésorière adjointe 450 792-3190 option 1  
Courriel: info@saintbernarddemichaudville.qc.ca  
Site Web: saintbernarddemichaudville.qc.ca Télécopieur : 450 792-3591



### HEURES DU BUREAU

Lundi au Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

### ÉMISSION DES PERMIS

Mme Diane Mani, inspectrice en bâtiment 450 792-3190 option 1  
En télétravail, le vendredi  
Courriel : inspecteur@saintbernarddemichaudville.qc.ca



### VOIRIE - COURS D'EAU

Francis Girouard 450 792-3190 option 6  
Courriel: voirie@saintbernarddemichaudville.qc.ca



### RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

450 792-2001



### RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350



### SPAD (CONTRÔLE ANIMALIER)

1-855-472-5700



### AUTRES SERVICES

Évaluation foncière 450 774-3143  
Transport adapté 450 774-8810  
Transport collectif 450 774-3173